

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'EDUCATION CIVIQUE

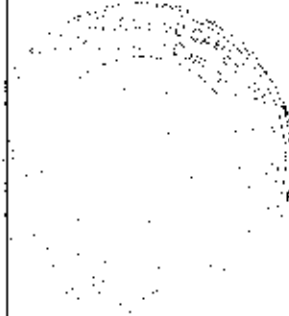
COMMISSION DE PASSATION
DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS
AND CIVIC EDUCATION

TENDER'S BOARD



DEMANDE DE COTATION

N° 06/DC/MINJEC/CPM/19 DU 19 JUN 2019
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE EN
VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE PEPINIERE
D'ENTREPRISE « LAB-JEUNE » AU CENTRE REGIONAL
MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE
BUEA, REGION DU SUD-OUEST

FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2019

MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION
CIVIQUE

IMPUTATION : 53 26 347 01 33 00 03 2276

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

JUIN 2019



Présentation

Le présent Dossier de Consultation comprend les pièces suivantes :

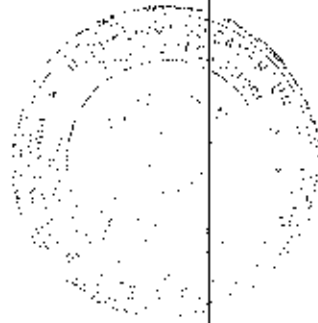
- Pièce № I – l'Avis de Demande de Cotation
- Pièce № II – les Instructions aux Soumissionnaires
- Pièce № III- le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Pièce № IV- les Spécifications Techniques (ST)
- Pièce № V- le Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (CBPU)
- Pièce № VI- le Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif (CDQE)
- Pièce № VII- le Projet de Lettre-commande
- Pièce № VIII- le Modèle des Pièces
- Pièce № IX- la liste des établissements et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics

Il est recommandé aux prestataires de bien lire les instructions aux soumissionnaires, de même que les spécifications techniques des prestations demandées qui sont des spécifications minimales. Puis ils devront constituer leurs offres suivant les documents type joints.

A ce titre, ils devront prendre soin de compléter la lettre de Demande de Cotation et de confirmer les prescriptions techniques et les quantités dans le Bordereau Quantitatif et Estimatif (BQE).

En cas de modification des spécifications techniques données dans la présente Demande de Cotation, et ce dans le but de les améliorer, le prestataire devra joindre un mémo séparé expliquant les avantages de sa proposition.





PIECE N° 1 : AVIS DE DEMANDE DE COTATION

JUIN 2019



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'EDUCATION CIVIQUE

COMMISSION DE PASSATION
DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS
AND CIVIC EDUCATION

TENDER'S BOARD

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

N° DL/DC/MINJEC/CPM/19 DU 19 JUIL 2019

POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE PEPINIERE D'ENTREPRISE LAB-JEUNE AU CENTRE REGIONAL MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE BUEA, REGION DU SUD-OUEST

FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2019

IMPUTATION : 53 26 347 01 33 00 03 2276

1- Objet :

Dans le cadre de l'amélioration des conditions et du cadre de travail dans ses services déconcentrés, le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, lance un Avis de Demande de cotation pour l'acquisition du matériel informatique en vue de la mise en place d'une pépinière d'entreprise Lab-Jeune au Centre Régional Multifonctionnel de Promotion des Jeunes de Buéa, Région du sud-ouest.

2- Consistance des prestations :

Les prestations de la présente demande de cotation comprennent l'acquisition du matériel informatique conformément au Descriptif de la Fourniture, sa mise en service et sa réception.

3- Délai et lieu de livraison :

Le délai de livraison des fournitures est fixé à quarante-cinq (45) jours maximum, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations. La réception du matériel se fera au Centre Régional Multifonctionnel de Promotion des Jeunes de Buea, Région du Sud-ouest.

4- Participation et origine :

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte à tous les prestataires de droit camerounais installés au Cameroun et justifiant des capacités techniques et financières leur permettant de réaliser les prestations, objet de la présente Demande de Cotation.

5- Financement :

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public 2019 du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, imputation n°53 26 347 01 33 00 03 2276.

6- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations est de **Quinze millions de (15 000 000) F CFA TTC.**

7- Consultation et acquisition du dossier :

Le dossier peut être consulté et retiré dès diffusion du présent Avis au Service des Marchés Publics sis au 4^{ème} étage Porte n°404 de l'immeuble siège du Ministère de la Jeunesse et de



l'Education Civique à Nlongkak/Yaoundé, contre présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) F CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au Dossier de Demande de Cotation.

8- Cautionnement provisoire :

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de **trois cent mille (300 000) F CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

9- Remise des Offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels et, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra parvenir au Service des Marchés Publics du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, sis à Nlongkak, Yaoundé, 4^{ème} étage, Porte n°404 au plus tard le 11/07/2019 à 12 heures précises et devront porter la mention suivante :

Demande de Cotation N° 06/DC/MINJEC/CPM/19 DU 9 JUIL 2019 pour l'acquisition du matériel informatique pour la mise en place d'une pépinière d'entreprise « Lab-Jeune » au Centre Régional Multifonctionnel de Promotion des Jeunes de Buéa, Région du sud-ouest « à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10- Ouverture des offres :

L'ouverture des plis, en un seul temps, aura lieu 11/07/2019 heures précises dans la salle des réunions du MINJEC, **au 5^e étage de l'immeuble susvisé** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11- Evaluation des Offres :

Les critères d'évaluation porteront sur :

➤ Critères éliminatoires :

- Absence de l'une des pièces du dossier administratif 48 h après ouverture des offres ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence des prospectus en couleur du fabricant avec toutes les descriptions détaillées des équipements proposés ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-respect d'au moins 10 OUI/13 des critères essentiels ;
- Non-conformité aux spécifications techniques de l'équipement (moins de 80%) ;
- Non-conformité des modèles des pièces ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années.

➤ Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre (reliure, pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires en couleur) ;
- Références générales ou expériences du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Capacité financière délivrée par une banque agréée ;
- Planning et délai de livraison ;
- Service après-vente ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Copie dûment complétée, paraphée à chaque page et signée à la dernière du projet de lettre-commande).



Le système de notation des cotations relativement aux critères essentiels dont le détail est donné dans les Instructions aux soumissionnaires, se fera par mode binaire (oui/non).

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de cotation signée.

12- Attribution de la lettre-commande :

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation, et n'ayant pas fait l'objet d'une suspension par le MINMAP.

13- Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de ces dernières.

14- Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics, sis au 4^{ème} étage, Porte n°404 de l'immeuble siège du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique à Nlongkak - Yaoundé.

15- Lutte contre la corruption :

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

Ampliations :

- MINMAP (pour information)
- ARMP (pour publication et archivage)
- Président CPM (pour information)
- Affichage (pour large diffusion)
- Service des marchés (pour archivage)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
Maître d'Ouvrage



Moumouma-Foutson

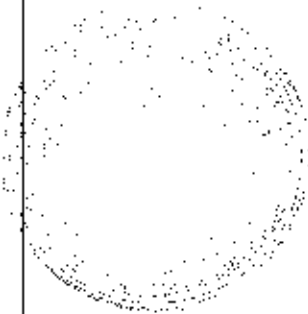


REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'EDUCATION CIVIQUE

COMMISSION DE PASSATION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS
AND CIVIC EDUCATION

TENDER'S BOARD

TENDER NOTICE

FOR REQUEST FOR QUOTATION N° 06/RQ/MINJEC/CPM/19 OF THE 19th 9th JUN 2019
FOR THE ACQUISITION OF COMPUTER EQUIPMENT FOR THE ESTABLISHMENT
OF A "YOUTH LAB" BUSINESS INCUBATOR AT THE BUEA REGIONAL
MULTIPURPOSE YOUTH EMPOWERMENT CENTER

Financing: PIB MINJEC 2019,
Budgetary line: 53 26 347 01 33 00 03 2276

1- Subject :

The Minister of Youth Affairs and Civic Education, hereby launches a notice of consultation for a request for quotation relating to the acquisition of computer equipment for the establishment of a "Youth Lab" business incubator at the Buea Regional Multipurpose Youth Empowerment Center.

2- Consistency of supplies:

The supplies, subject of this request for quotation include the acquisition of computer equipment according to the description of the supply, its commissioning and reception.

3- Delivery date and place

The maximum delivery deadline provided for by the Contracting Authority for the supplies which form the subject of this request for quotation shall be **forty-five (45) days**. The supplies will be delivered at the Buea Regional Multipurpose Youth Empowerment Center.

4- Participation and origin :

Participation in this consultation is open to service providers based in Cameroon with justified technical and financial capacities permitting them to carry out the supplies, subject of the present consultation.

5- Financing:

Supplies which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the Public Investment Budget of the Ministry of Youth Affairs and Civic Education for 2019; **Budgetary line: 53 26 347 01 33 00 03 2276.**

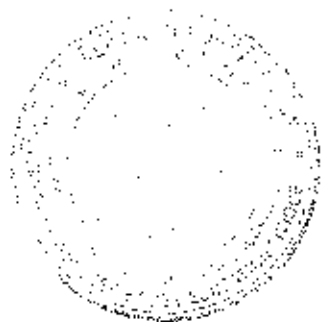
6- Anticipated cost

The estimated cost of the operation after the estimations is **fifteen million (15 000 000) CFA F including tax.**

7- Consultation and acquisition of tender file:

The file may be consulted during working hours at the Public Contract's Service of the Ministry of Youth Affairs and Civic Education located at the 4th floor of MINJEC's Nlongkak main building, Room 404, Tel : 222 20 35 70, as soon as this notice is published, upon the presentation of a receipt of payment to the Public Treasury of a non-refundable sum of **twenty thousand (20 000) CFA F**. The copy of the receipt should be attached to the file.

f.



8- Provisional bid bond:

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first-grade bank approved by the Ministry in charge of Finance of an amount of **three hundred thousand (300 000) CFA F** and valid for thirty (30) days beyond the validity period of the offers.

9- Submission of bids :

Each offer is written in French or English in seven (07) copies of which the original and six (06) copies marked as such and, in conformity with the requirements of the tender File, must reach the Public Contract's Service of the Ministry of Youth Affairs and Civic Education, located at the 4th floor, Room 404 of its main office building, Nlongkak/Yaounde not later than the 11/07/2019 at 11:00 am and should carry the inscription:

FOR REQUEST FOR QUOTATION N° 16/RQ/MINJEC/CPM/19 OF THE 19 ^{JUN 2019} FOR THE ACQUISITION OF COMPUTER EQUIPMENT FOR THE ESTABLISHMENT OF A "YOUTH LAB" BUSINESS INCUBATOR AT THE BUEA REGIONAL MULTIPURPOSE YOUTH EMPOWERMENT CENTER

"To be opened only during the bid-opening session"

10- Opening of bids :

The bids shall be opened on 11/07/2019 at 03:00 p.m by the Tenders' Board of the Ministry of Youth Affairs and Civic Education, in the meeting room at the 5th floor of the main office building, Nlongkak, Yaounde. Only bidders can attend the opening session or be represented by a single duly authorized person of their choice with full knowledge of the file.

11- Evaluation of bids:

The qualification criteria are following:

➤ **Eliminatory criterias :**

- Absence or non-conformity of any one of the administrative documents within 48hours after the opening of bids;
- Absence of bid bond;
- False declaration or falsified documents;
- Absence of manufacturer's manuals with all detailed descriptions of supply in colors;
- Absence of a quantified unit price;
- Non respect of less than 10 yes out of 13of the essential criteria;
- Non-conformity of the technical specifications of furniture and equipment (less than 80%);
- Non- conformity of the models of the documents;
- Absence of declaration on the honor for non-abandonment of a contract during the last three years.

➤ **Essential criteria :**

- General presentation of bid (binding, documents arranged in order and separated color inserts);
- Tender's references or experience in similar contracts;
- Financial capacity issued by an approved bank
- Planning and Delivery deadline ;
- After sales service;
- Evidence showing acceptance of the conditions of the contract (copies well filled, each page of the contract project signed, and the last page dated, signed and stamped).

The grading system will be the binary method (yes or no) and will focus on the above criteria which are given in detail in the bidder's instructions.

The estimates for each bid shall be drawn up excluding value-added taxes (VAT) and excluding all taxes and accompanied by the signed model of letter of quotation.



12- Award of contract:

The contract will be awarded to the lowest bidder whose bids are in conformity with the request for quotation, and not having been suspended by MINMAP.

13- Validity of offers :

Bidders will remain committed to their offers for a period of ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

14- Further Information :

Further Information can be obtained during working hours at the Public Contract's Service of the Ministry of Youth Affairs and Civic Education located on the fourth floor (Door 404) of its building situated at Nlongkak neighborhood in Yaounde.

15- Fight against corruption:

For any act of corruption or bad practices, please call MINMAP or send an SMS to the following numbers: 673 20 57 25/699 37 07 48.

Copies:

- MINMAP (for information)
- ARMP (for publication and archiving)
- Chairperson TB (for information)
- Notice boards (for broad information)
- Contracts Service (for archiving)

**THE MINISTER OF YOUTH
AFFAIRS AND CIVIC EDUCATION**
Project Owner



Moumouna Foutson





PIECE N° II : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

JUIN 2019



L'objet de cette section est de donner aux soumissionnaires les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs cotations, conformément aux conditions fixées par le MINJEC. Elle fournit également des renseignements sur la remise des cotations, l'ouverture des plis, l'évaluation des cotations et l'attribution de la lettre-commande.

Article 1^{er} - Dispositions générales

Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

Article 2 - Dossier de Demande de Cotation

2.1 Le Dossier de Demande de Cotation décrit les prestations faisant l'objet de la lettre-commande, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions de la lettre-commande. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :

- a) l'Avis de Demande de Cotation
- b) les Instructions aux Soumissionnaires
- c) le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- d) les Spécifications Techniques (ST)
- e) le Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (CBPU)
- f) le Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif (CDQE)
- g) le Modèle des Pièces
- h) la liste des banques et compagnies d'assurance agréées à émettre des cautions.

2.2 Pour le Projet de lettre-commande, le soumissionnaire devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de Demande de Cotation.

Article 3 - Langue de l'offre

L'offre ainsi que toute la correspondance constituant l'offre seront rédigées en français ou en anglais.

Article 4 - Documents constitutifs de l'offre

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

- la lettre de cotation datée et signée ;
- le Bordereau Descriptif daté et signé ;
- le Détail Quantitatif et Estimatif daté et signé ;
- le projet de Lettre-commande, daté et signé ;
- les références des prestations similaires ;
- les prospectus techniques détaillés du fabricant du matériel proposé ;
- le récépissé d'achat du Dossier de Demande de Cotation ;
- un dossier administratif complet comprenant les pièces suivantes :
 - a. une déclaration d'intention de soumissionner timbrée ;
 - b. l'accord de groupement le cas échéant ;
 - c. les pouvoirs de signature le cas échéant ;
 - d. une copie certifiée de la carte du contribuable
 - e. une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire, (Original) ;
 - f. une attestation de non redevance fiscale délivrée par le Directeur Général des Impôts ou son mandataire, en cours de validité ;
 - g. une attestation signée du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse, et portant les références de l'Appel d'Offres concerné (Original) ;



- h. une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances du Cameroun (Original) ;
- i. caution provisoire émise par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de trois cent mille (300 000) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ;
- j. une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA pour l'achat du dossier ;
- k. une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP (Original) ;
- l. Le registre de commerce ;
- m. Une attestation et un plan de localisation délivrés par les services des impôts compétents.

Il est rappelé que les pièces administratives citées ci-dessus devront être produites en originaux sous peine de rejet. Elles doivent également dater de moins de trois mois.

Les éléments de l'offre technique

Elle contiendra par ordre :

- a. Une description détaillée des caractéristiques techniques, les performances, les marques, les modèles et les références des matériels proposés accompagnés de prospectus techniques ;
- b. Références générales ou expériences du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- c. Capacité financière délivrée par une banque agréée ;
- d. Lettre de garantie ;
- e. la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché durant les trois dernières années et n'avoir pas été exclu dans le cadre des marchés publics par le MINMAP ;
- f. Planning et délai de livraison ;
- g. Service après-vente ;
- h. Preuves d'acceptation des conditions du marché (Copie du CCAP dûment complétée, paraphée à chaque page et signée à la dernière du projet de marché et les spécifications techniques proposées paraphées et signées à la dernière page).

Les éléments de l'offre financière

Elle regroupe par ordre tous les éléments permettant de justifier le coût des prestations, à savoir :

- a. Une soumission timbrée au taux en vigueur et conforme au modèle du DAO, signée, cachetée et datée ;
- b. Un Bordereau des prix unitaires, signé, cacheté et daté ;
- c. Un détail estimatif, signé, cacheté et daté.

Article 5 - Cotation

Le soumissionnaire précisera dans la lettre de cotation le lieu de réception et la nature des prix :

- a : hors taxes sur valeur ajoutée (HTVA) ;
- b : toutes taxes comprises (TTC).

Le soumissionnaire complétera le Bordereau Descriptif, le Détail Quantitatif et Estimatif fourni dans le Dossier de Demande de Cotation, en indiquant la désignation du prix, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et le délai qu'il se propose de livrer en exécution de la Lettre- commande.

Article 6 - Monnaie de l'offre

Les prix seront libellés en Francs CFA.

Article 7 - Délai de validité des offres

La période de validité des cotations est de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.



Article 8 - Cachetage et marquage des offres

Les soumissionnaires placeront l'original et les copies de leur offre dans une enveloppe cachetée adressée au MINJEC à l'adresse indiquée dans l'Avis de Demande de Cotation qui portera le nom du projet, le titre et le numéro de la consultation, tels qu'indiqués dans l'Avis de Demande de Cotation.

Article 9 - Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues au Service des Marchés Publics du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, situé au 4^e étage de son immeuble siège, Nlongkak/Yaoundé (porte 404), au plus tard le 11/07/2019 à 12 heures précises.

Article 10 - Ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés

10.1 La Commission de Passation des Marchés ouvrira les plis en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des offres qui aura lieu le même jour que le dernier jour du dépôt des offres et à l'heure précisée dans l'avis de consultation. le 11/07/2019 à 13 heures

10.2 La Commission de Passation des Marchés sus-citée établira un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Article 11 - Evaluation et Comparaison des offres

La Commission de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- L'examen de la conformité du dossier administratif ;
- L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et consistance technique ;
- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif de comparaison des offres.

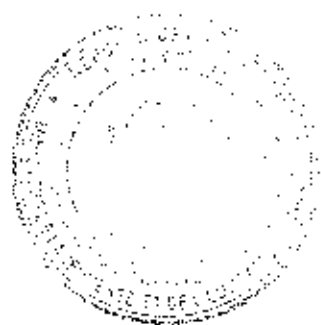
Les critères d'évaluation porteront sur :

➤ **Critères éliminatoires :**

- Absence de l'une des pièces du dossier administratif 48 h après ouverture des offres ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence des prospectus en couleur du fabricant avec toutes les descriptions détaillées des équipements proposés ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-respect d'au moins 10 OUI/13 des critères essentiels ;
- Non-conformité aux spécifications techniques de l'équipement (moins de 80%) ;
- Non-conformité des modèles des pièces ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années.

➤ **Critères essentiels :**

- Présentation générale de l'offre (reliure, pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires en couleur) ;
- Références générales ou expériences du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Capacité financière délivrée par une banque agréée ;
- Planning et délai de livraison ;
- Service après-vente ;



- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Copie dûment complétée, paraphée à chaque page et signée à la dernière du projet de lettre-commande et les spécifications techniques proposées paraphées à chaque page et signées à la dernière).

N°	CRITERES	Evaluation	
		OUI	NON
1	PRESENTATION DE L'OFFRE		
	Reliure, pièces rangées dans l'ordre Intercalaires en couleur		
2	REFERENCES GENERALES DE L'ENTREPRISE		
	Présentation de l'entreprise et organigramme.		
	01 Référence justifiée dans les prestations similaires sur les cinq dernières années (1 ^{ère} et dernière pages du marché + PV de réception) supérieur ou égale à 15 000 000 Fcfa		
	01 Référence justifiée dans les prestations similaires sur les cinq dernières années (1 ^{ère} et dernière pages du marché + PV de réception) supérieur ou égale à 10 000 000 Fcfa		
3	CAPACITE DE FINANCEMENT		
	une attestation de capacité de financement délivrée par une banque de premier ordre		
4	PLANNING ET DELAI		
	Planning de réalisation Délai de livraison		
5	SERVICE APRES-VENTE		
	Engagement sur le service après-vente (délai d'intervention inférieur à deux (02) semaines)		
	Disponibilité des pièces de rechange		
	Personnel technique (CV et diplôme légalisé d'au moins 02 Techniciens Niveau Bacc minimum		
6	PREUVES D'ACCEPTATION DES CONDITIONS DU MARCHE		
	CCAP complété, paraphé à chaque page, signé et cacheté sur la dernière page		
	Spécifications techniques proposées paraphées, signées et cachetées sur la dernière page		
TOTAL			13

Article 12 - Attribution de la lettre-commande

La Commission de Passation des Marchés proposera à l'attribution, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions des spécifications techniques ayant obtenu 80% de oui et qui présente l'offre de prix la moins-disante et n'ayant pas fait l'objet d'une suspension par le MINMAP.



Article 13 - Notification de l'attribution de la lettre-commande

(1) Le Cocontractant retenu en recevra notification à son adresse officielle ou par voie de presse. Il devra, dans les vingt (20) jours qui suivent, remplir toutes les formalités relatives à la passation du marché. Il dispose au plus de trois (03) jours pour la souscription du projet de lettre-commande aux étapes d'examen par la commission compétente ou de signature par le Maître d'Ouvrage à compter de la date de notification de celui-ci.

(2) Dans le cas où le Cocontractant n'aurait pas rempli ces obligations, le choix de celui-ci pourra être annulé sans aucun recours.

Article 14 - Signature de la lettre-commande

(1) Dans les quinze (15) jours suivant l'attribution, la lettre-commande sera signée par le Maître d'Ouvrage et sera notifiée à l'attributaire qui se chargera de l'enregistrer selon la procédure en vigueur. Le cas échéant, il signifiera à l'adjudicataire l'annulation du processus.

(2) Le Chef de Service du marché dispose d'un délai maximum d'un (01) mois pour notifier l'ordre de service de commencer après notification de la lettre-commande au Cocontractant.

Article 15 - Corruption et manœuvres frauduleuses

Les Présidents et Membres de commission et les prestataires doivent observer en tout temps, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

✓ est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une lettre commande ;

✓ est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents ;

✓ se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une lettre-commande de manière préjudiciable au Maître d'Ouvrage.

"Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi le Maître d'Ouvrage des avantages de cette dernière.





**PIECE №III : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES
(CCAP)**

Sommaire

Chapitre I : Généralités

- Article 1 : Objet de la lettre-commande
- Article 2 : Consistance de la prestation
- Article 3 : Procédure de Passation du Marché
- Article 4 : Définition et attributions
- Article 5 : Langue, loi et réglementation applicables
- Article 6 : Normes
- Article 7 : Pièces constitutives de la lettre-commande
- Article 8 : Textes généraux applicables
- Article 9 : Communication
- Article 10 : Ordres de service
- Article 11 : Matériel et personnel du fournisseur

Chapitre II : Clauses Financières

- Article 12 : Garantie et cautions
- Article 13 : Montant de la lettre-commande
- Article 14 : Lieu de paiement
- Article 15 : Variation des prix
- Article 16 : Avances
- Article 17 : Paiement
- Article 18 : Intérêts moratoires
- Article 19 : Pénalités de retard
- Article 20 : Régime fiscal et douanier
- Article 21 : Timbres et enregistrement des Marchés

Chapitre III : Exécution des prestations

- Article 22 : Brevet
- Article 23 : Lieu et délais de livraison
- Article 24 : Rôles et responsabilités du fournisseur
- Article 25 : Transport
- Article 26 : Service après-vente et consommable

Chapitre IV : De la réception

- Article 27 : Documents à fournir avant la réception technique
- Article 28 : Réception provisoire
- Article 29 : Délai de garantie
- Article 30 : Réception définitive

Chapitre V : Dispositions diverses

- Article 31 : Résiliation de la lettre-commande
- Article 32 : Cas de force majeure
- Article 33 : Différends et litiges
- Article 34 : Edition et diffusion de la présente lettre-commande
- Article 35 et dernier : Entrée en vigueur de la présente lettre-commande

Chapitre I : Généralités

Article 1 : Objet de la lettre-commande

La présente lettre-commande porte sur l'acquisition du matériel informatique en vue de la mise en place d'une pépinière d'entreprise « Lab-Jeune » au Centre Régional Multifonctionnel de Promotion des Jeunes de Buea, Région du Sud-Ouest.

Article 2 : Consistance des prestations

Les prestations de la présente lettre-commande comprennent l'acquisition du matériel informatique, conformément aux Spécifications Techniques (ST), sa mise en service et sa réception.

Article 3 : Procédure de passation de la lettre-commande

La présente lettre-commande est passée après Demande de Cotation conformément aux textes en vigueur en République du Cameroun.

Article 4 : Définitions et attributions

4.1. Définitions générales

- L'Autorité Contractante est le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- Le Maître d'Ouvrage est le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique ; il veille à la conservation des originaux des documents des marchés et à la transmission des copies à l'ARMP par le point focal désigné à cet effet.
- Le Chef de Service du Marché est le Directeur des Affaires Générales du MINJEC, ci-après désigné le Chef de Service ; il veille au respect des Clauses Administratives, Techniques et Financières et des délais contractuels.
- L'Ingénieur du marché est le Chef de la Cellule Informatique, ci-après désigné l'Ingénieur.

4.2. Nantissement

- L'autorité chargée de l'ordonnancement est le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique.
- L'organisme ou le responsable chargé du paiement est la Paierie Générale du Trésor, Yaoundé.
- Le responsable compétent pour fournir les renseignements au titre de l'exécution de la présente lettre-commande est le Directeur des Affaires Générales du MINJEC.

4.3. Les Attributions de la mission de contrôle, incombe à l'Ingénieur, à ce titre, il veille au respect de l'exécution des prestations contenues dans le devis estimatif et descriptif.

Article 5 : Langue, loi et réglementation applicables

5.1. La langue utilisée est le Français ou l'Anglais.

5.2. Le fournisseur s'engage à observer les lois, règlements, ordonnances en vigueur en République du Cameroun, et ce aussi bien dans sa propre organisation que dans la réalisation du marché.

Si au Cameroun, ces règlements, lois et dispositions administratives et fiscales en vigueur à la date de signature du présent marché venaient à être modifiés après la signature du marché, les coûts éventuels qui en découleraient directement seraient pris en compte sans gain ni perte pour chaque partie.

Article 6 : Normes

6.1. Les fournitures livrées en exécution du présent marché seront conformes aux normes fixées dans les spécifications techniques (ST) et quand aucune norme applicable n'est mentionnée, à la norme faisant autorité en la matière et applicable au Cameroun ; cette norme sera la norme la plus récemment approuvée par l'autorité compétente.

6.2. Le fournisseur étudiera, exécutera et garantira la fourniture et les prestations du présent marché en prenant en considération la meilleure pratique de réalisation au Cameroun pour des opérations de technologie similaire.

Article 7 : Pièces constitutives de la lettre-commande

Les pièces contractuelles constitutives de la présente Lettre-commande sont par ordre de priorité :

1. Lettre de soumission ou l'acte d'engagement ;
2. La soumission du fournisseur et ses annexes dans toutes les dispositions non contraires au Cahier des Clauses Administratives Particulières et aux Spécifications Techniques ci-dessous visés ;
3. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
4. Les Spécifications Techniques (ST) ;
5. Les éléments propres à la détermination du montant de la lettre-commande, tels que, par ordre de priorité : les Bordereaux des Prix Unitaires ; le Détail ou le Devis Quantitatif et Estimatif ; le Sous-détail des Prix Unitaires ;
6. Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics de fournitures en vigueur ;
7. Le ou les Cahiers des Clauses Techniques Générales (CCTG) applicables aux prestations faisant l'objet de la lettre-commande.

Article 8 : Texte généraux applicables

La présente lettre-commande est soumise aux textes généraux ci-après :

1. la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat, modifiée et complétée par la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 ;
2. la loi n°2018/026 du 20 décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
3. le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
4. le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;
5. le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
6. le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
7. le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
8. l'Arrêté N° 003 du 13 février 2007 mettant en vigueur le CCAG applicable aux marchés des travaux et fournitures ;
9. la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 portant passation et contrôle de l'exécution des marchés publics ;
10. la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
11. la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
12. d'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.

Article 9 : Communication

9.1 Toutes les notifications et communications écrites dans le cadre de la présente lettre-commande devront être faites aux adresses suivantes :

a. Dans le cas où le Maître d'Ouvrage est le destinataire :

A Monsieur le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, avec copies adressées dans les mêmes délais, au Chef de Service du Marché et à l'Ingénieur.

b. Dans le cas où le Cocontractant en est le destinataire :

A Monsieur/Madame [indiquer le nom et l'adresse de l'attributaire]

Article 10 : Ordre de service

10.1. L'ordre de service de commencer les prestations est signé par le Maître d'Ouvrage et notifié par le Chef de Service du Marché.

10.2. Les ordres de service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés par le Chef de Service du Marché.

10.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier et sans incidence financière seront directement signés par le Chef de Service du Marché et notifiés par l'Ingénieur.

10.4. Les ordres de service valant mise en demeure sont signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés par le Chef de Service du Marché.

10.5. Le prestataire dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas l'entreprise d'exécuter les ordres de service reçus.

Article 11 : Matériel et personnel du fournisseur

11.1. Toute modification même partielle apportée aux propositions de l'offre technique n'interviendra qu'après agrément écrit du Chef de Service du Marché. En cas de modification, le fournisseur fera remplacer par un personnel de compétence (qualifications et expérience) au moins égale ou par un matériel de performance similaire et en bon état de marche.

11.2. En tout état de cause, les listes du matériel et personnel d'encadrement à mettre en place seront soumises à l'agrément de l'Ingénieur, dans les quinze (15) jours qui suivent la notification de l'ordre de service de commencer les travaux. L'Ingénieur disposera de huit (8) jours pour notifier par écrit son avis avec copie au Chef de Service du Marché. Passé ce délai, les listes seront considérées comme approuvées.

11.3. Toute modification unilatérale apportée aux propositions en matériel et en personnel d'encadrement de l'offre technique, avant et pendant les travaux constitue un motif de résiliation du marché.

Chapitre II : Clauses financières

Article 12 : Garantie et cautions

12.1 Cautionnement définitif

Le cautionnement définitif est fixé à 3% du montant TTC du marché.

Le cautionnement sera restitué, ou la garantie libérée, dans un délai d'un mois suivant la date de réception provisoire des travaux, à la suite d'une mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du fournisseur.

12.2. Cautionnement de garantie

La retenue de garantie est fixée à 5% du montant TTC du marché.

La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement sera effectuée dans un délai d'un mois après la réception définitive sur mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage à la demande du fournisseur.

Article 13 : Montant de la lettre-commande

Le montant du présent marché, tel qu'il ressort du **Détail Quantitatif et Estimatif** ci-joint, est de () F CFA toutes taxes comprises (TTC) ; soit :
Montant HTVA : () F CFA
Montant de la TVA : () F CFA.

Le montant de la lettre-commande calculé dans les conditions prévues à l'article 19 du CCAG, résulte de l'application au montant hors TVA de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Article 14 : Lieu de paiement

14.1. En contrepartie des paiements à effectuer par le Maître d'Ouvrage au fournisseur, dans les conditions indiquées dans la lettre-commande, le fournisseur s'engage par les présentes à exécuter le marché conformément aux dispositions du marché.

14.2. Les paiements s'effectueront au compte ci-après ouvert à

- Code banque :
- Code guichet :
- N° Compte :
- Clé :

Article 15 : Variation des prix

15.1 Le cocontractant est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les sujétions imposées pour l'exécution des fournitures et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette exécution.

15.2 Les prix sont fermes et non révisables.

Article 16 : Avances

Sans objet

Article 17 : Paiement

Le délai de règlement des factures approuvées est de quinze (15) jours dès réception de ladite facture par le Maître d'Ouvrage.

Le Fournisseur s'engage à livrer la fourniture dès la sortie du titre de confirmation de créance.

Au vu du procès-verbal de réception provisoire sans réserves, du bordereau de livraison et de la facture définitive revêtue du visa préalable du MINMAP, le montant du présent marché sera payé par virement bancaire au compte du fournisseur, après déduction le cas échéant, de l'avance de démarrage.

Article 18 : Intérêts moratoires

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état de sommes dues conformément aux articles 166 et 167 du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Article 19 : Pénalités de retard

A défaut pour le cocontractant d'avoir livré la totalité des fournitures dans le délai imparti, il lui sera appliqué, après mise en demeure préalable, des pénalités de retard conformément aux dispositions du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics

19.1. En cas de retard sur le délai d'exécution prévu à l'article 23 (2) le Fournisseur sera passible d'une pénalité pour retard de :

- a. Un deux millièm (1/2000è) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par le marché.
- b. Un millièm (1/1000è) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour.

19.2 Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pour cent (10%) du montant TTC du marché de base.

Article 20 : Régime fiscal et douanier

Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 définit les modalités de mise en œuvre du régime fiscal des marchés publics. La fiscalité applicable au présent marché comporte notamment :

- des impôts et taxes relatifs aux bénéfices industriels et commerciaux, y compris l'IR qui constitue un précompte sur l'impôt des sociétés ;
- des droits d'enregistrement calculés conformément aux stipulations du code des impôts,
- des droits et taxes attachés à la réalisation des prestations prévues par le marché :
 - ❖ droit et taxes d'entrée sur le territoire camerounais (droits de douanes, TVA, taxe informatique) ;
 - ❖ des droits et taxes communaux ;
 - ❖ des droits et taxes relatifs aux prélèvements des matériaux et d'eau.

Ces éléments doivent être intégrés dans les charges que l'entreprise impute sur ses coûts d'intervention et constituer l'un des éléments des sous détails des prix hors taxes.

Le prix TTC s'entend TVA incluse.

Article 21 : Timbres et enregistrement des marchés

Sept (07) exemplaires originaux du marché seront timbrés et enregistrés par les soins et aux frais du fournisseur, conformément à la réglementation en vigueur.

Chapitre III : Exécution des prestations

Article 22: Brevet

Le fournisseur garantira le Maître d'Ouvrage contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque ou de droits de création industrielle résultant de l'emploi des fournitures ou de leurs composants.

Article 23 : Lieu et délais de livraison

23.1. Lieu de livraison

Les fournitures, leur installation et leur paramétrage, objet de la présente lettre-commande, seront livrées au Centre Régional Multifonctionnel de Promotion des Jeunes de Buca, Région du Sud-Ouest.

23.2. Le délai de livraison

Le délai de livraison des fournitures objet de la présente lettre-commande est de quarante-cinq (45) jours maximum.

23.3. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution des prestations.

Article 24 : Rôles et responsabilités du fournisseur

Le Fournisseur a pour mission d'assurer la fourniture des biens tels que décrits dans les ST, sous le contrôle de l'Ingénieur et ce conformément à la présente lettre-commande et aux règles et normes en vigueur.

Article 25 : Transport

Le Fournisseur doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les fournitures proposées soient protégées par un emballage soigné et approprié au transport maritime, aérien, ferroviaire ou routier. Le fournisseur doit faire toute diligence pour réparer tous les dégâts éventuellement occasionnés pendant le transport jusqu'au lieu de livraison.

Article 26 : Service après-vente et consommables

Le fournisseur devra assurer le service après-vente et l'entretien préventif des matériels et équipements.

Chapitre IV : De la réception

Article 27 : Documents à fournir avant la réception technique

Le fournisseur devra dans un délai de dix (10) jours au moins avant la réception provisoire transmettre au Maître d'Ouvrage les documents suivants :

- copie de la facture du fournisseur décrivant la fourniture indiquant leurs quantités, leur prix et le montant total ;
- notification de la livraison ;
- certificat de garantie du Fournisseur.

Article 28: Réception provisoire

Avant la réception provisoire, le fournisseur demande par écrit au Chef de Service du Marché avec copie à l'ingénieur, l'organisation d'une visite technique préalable à la réception.

28.1. Le Fournisseur devra avertir l'Administration dans les meilleurs délais de la date de livraison des fournitures.

Dans les quinze (15) jours qui suivent, l'Administration fixera la date de la réception provisoire, et communiquera cette date à tous les intervenants.

28.2. La Commission de réception sera composée des membres suivants :

1. le Maître d'Ouvrage ou son représentant, Président ;
2. le Chef de Service du Marché ou son Représentant, Membre ;
3. un représentant du MINMAP (DGCMP) territorialement compétent, Observateurs ;
4. l'Agent chargé des opérations de la Comptabilité Matières compétent, Membre ;
5. le Fournisseur ou son représentant, Membre ;
6. l'Ingénieur du marché, Rapporteur.

Le Fournisseur est convoqué à la réception par courrier au moins dix (10) jours avant la date de la réception. Il est tenu d'y assister ou de s'y faire représenter.

Il assiste à la réception en qualité d'observateur. Son absence équivaut à l'acceptation sans réserve des conclusions de la commission de réception.

La Commission examine le procès-verbal des opérations préalables à la réception et procède à la réception provisoire des travaux s'il y a lieu.

La visite de réception provisoire fera l'objet du procès-verbal de réception provisoire signé sur le champ par les membres de la commission.

Le procès-verbal de réception provisoire précise ou fixe la date d'achèvement des prestations.

Article 29 : Délai de garantie

29.1. La durée de garantie est de six (06) mois à compter de la date de réception provisoire.

29.2. Pendant cette période, le Fournisseur doit maintenir à ses frais le matériel en état de fonctionnement, c'est-à-dire assurer dans les dix (10) jours de la notification de la panne par l'Administration et sur le lieu d'emploi, la remise en état du matériel pour toutes les pannes consécutives ou non, à des vices de construction ou à des défauts de fabrication. Il reste entendu que le Fournisseur supportera les frais de réparation résultant d'un défaut de fabrication.

Si pour une raison quelconque, le Fournisseur ne pouvait entreprendre sur place la réparation, les frais de transport de l'équipement et/ou accessoire de son lieu d'utilisation à l'atelier de réparation sont entièrement à sa charge.

Dans le cas où le Fournisseur, après notification écrite, n'assurerait pas avec la diligence souhaitée la remise en état du matériel défectueux, l'administration se réserve le droit d'y procéder aux frais du Fournisseur.

Si malgré ces interventions, le matériel continuait à ne pas fonctionner normalement, le fournisseur défaillant est tenu de le remplacer à ses frais. La durée de garantie sera :

- prolongée d'autant pour la durée de l'immobilisation du matériel si cette dernière excède les dix jours de la notification de la panne ;
- renouvelée intégralement dans le cas de remplacement du matériel.

L'administration se réserve le droit de facturer au Fournisseur les frais correspondants au manque à gagner résultant de l'arrêt du matériel pendant la période de garantie.

Article 30 : Réception définitive

30.1. La réception définitive s'effectuera dans un délai maximal de quinze (15) jours à compter de l'expiration du délai de garantie.

30.2. La procédure de réception définitive est la même que celle de la réception provisoire.

30.3. La réception définitive marque la fin de la lettre-commande.

Chapitre V : Dispositions diverses

Article 31 : Résiliation du marché

La lettre-commande peut être résiliée comme prévu à la section II, sous-section I du Titre V du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et également dans les conditions stipulées aux articles 57, 58 et 59 du CCAG, notamment dans l'un des cas de :

- retard de plus de trente (30) jours calendaires dans l'exécution d'un ordre de service ou arrêt injustifié des prestations de plus de trente (30) jours calendaires ;
- retard dans les prestations entraînant des pénalités au-delà de 10% du montant des prestations ;
- refus de la reprise des prestations mal exécutées ;
- défaillance du Fournisseur.

Article 32 : Cas de force majeure

32.1 En cas de force majeure, le Fournisseur ne verra sa responsabilité dérogée que s'il a averti par écrit l'Administration de son intention d'invoquer cette force majeure et ce, avant la fin du vingtième (20^{ème}) jour qui a succédé à l'événement. En tout état de cause, il appartient à l'Administration d'apprécier cette force majeure et les preuves fournies.

32.2 Aux fins de la présente clause le terme "force majeure" désigne un événement échappant au contrôle du Fournisseur et qui n'est pas attribuable à sa faute ou à sa négligence et qui est imprévisible. De tels événements peuvent inclure sans que la liste soit limitative, les actes de l'Administration, soit au titre de la souveraineté de l'Etat, soit au titre du Marché, les guerres et les révolutions, les incendies, les inondations cyclones, les épidémies, les mesures de quarantaine et d'embargo sur le fret, tremblement de terre et autres faits analogues.

32.3 En cas de force majeure, le Fournisseur notifiera rapidement par écrit à l'Administration l'existence de la force majeure et ses motifs. Sauf s'il reçoit des instructions contraires de l'Administration, le Fournisseur continuera à exécuter les obligations qui sont les siennes dans le cadre du marché, et s'efforcera de trouver tout autre moyen raisonnable d'exécuter les obligations entravées par la force majeure.

Article 33 : Différends et litiges

Tout litige survenant entre les parties contractantes dans le cadre du marché devra faire l'objet d'une tentative de règlement à l'amiable.

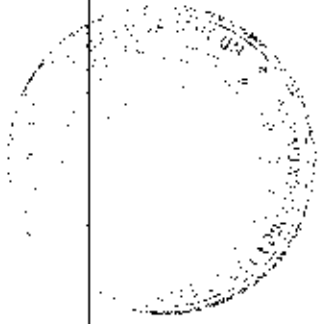
A défaut de règlement à l'amiable, tout différend sera porté devant la juridiction camerounaise compétente conformément aux dispositions décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Article 34 : Edition et diffusion de la présente lettre-commande

Quinze (15) exemplaires de la présente Lettre-commande seront édités et diffusés par les soins du Maître d'ouvrage.

Article 35 : Entrée en vigueur de la lettre-commande

Le présent marché ne deviendra définitif qu'après sa signature par le Maître d'Ouvrage. Il entrera en vigueur dès sa notification au fournisseur par ce dernier.



PIECE № IV : SPECIFICATIONS TECHNIQUES

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

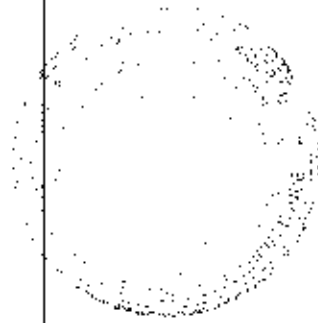
N°	Nom des Fournitures	Éléments	Sous-éléments	Spécification techniques		
1	MICRO-ORDINATEUR HP PRO 280G1 INTEL CORE PENTIUM 63250/3.2GHZ,	Processeur et mémoire	Type de processeur	Intel Core 2 Quad Q9400 (mémoire cache L2 de 6 Mo, 3.2 GHz, FSB 1 333 MHz)		
			Mémoire en standard	DIMM HP 4 Go PC3-10600 (DDR3 1 333 MHz)		
		Lecteurs internes	Disque dur	500 Go		
		Lecteur		Gravure DVD-RW/CDRW		
		Carte réseau		Broadcom NetXtreme Gigabit Ethernet Plus PCIe		
				Accélérateur Intel Graphics Media 4500 intégré ALC261 (tous les ports sont stéréo)		
		Système d'exploitation		FREEDOS		
					Alimentation	BTX 320 W PFC actif
					Moniteur	LED rétroéclairé HP ProDisplay P19A, 19 pouces
					Résolution native	SXGA (1 280 x 1 024 à 60 Hz)
					Angle de visualisation Horizontal	HP ProDisplay P19A, 19 pouces
					Connecteur d'entrée	VGA DVI
					Écran	12 pouces
		Caractéristiques système			Interface réseau	Carte réseau LAN 10/100
					Carte son interne	Audio haute définition intégrée avec codec Realtek
					Souris	Optique à molette deux boutons USB
					Clavier	Standard HP USB
2	TELEVISEUR ECRAN PLAT NUMERIQUE LED SMART LG 49"		Dispositif d'affichage	(OLED / LCD) Full HD		
			Résolution	1920*1080		
			Sortie audio	(W) 10 W 2 Channel		
			Audio Codec	AC3 (Dolby Digital), EAC3, HE-AAC, AAC, MP2, MP3, PCM, DTS, DTS-HD, DTS Express, WMA		
			SE (Système d'exploitation)	webOS 3.5		
			Application mobile	SMART TV processeur Dual (LG TV Plus)		
			Langage OSD	35 langues		
			Alimentation	(tension, Hz): Différent par région (100 ~ 240Vac 50-60Hz)		
			Consommation en veille	0.5W		
			Connecteurs	HDMI, ARC (Canal de retour audio), USB, LAN, RF, Wifi bgn, Sortie audio numérique (Optique) (Type Jack)-Entrée Composant (Y, Pb, Pr - Audio) : 5, Arrière (Type Jack)-HDMI (6G / 3G) TV - Arrière (Type Jack)-USB (3.0/2.0)		
3	SPLIT GREE 2,5 CV	Split mural	Puissance moteur	2 CV		
			Capacité de refroidissement	18000 (Btu/h)		
			Type de réfrigérant	R22		
			Fonction anti-poussière	Oui		

			Mode Chaud & Froid	Oui
			Dimension unité intérieur	270*785*198 mm
			Dimension unité extérieur	540*710*255 mm
4	CHAISE VISITEUR ORANGE NOIR REF:CVC 70GW		Type de matériau	Structure métallique / Cuir synthétique
			Couleur	Gris Noir Orange
			Hauteur de l'assise	46 cm
			Largeur de l'assise	48 cm
			Profondeur de l'assise	41 cm
			Poids Maximum Supporté	100 kg
			Poids de la chaise	4,2 kg
5	TABLE BUREAU EN POUDRE DE BOIS COMPACTEE COULEUR		Structure de la table/bureau	Finition en enduit
			Plaque de la table/ bureau	Composé d'un panneau de particules de bois de 18 mm (classement E1)
			Raie de clavier	Standard
			Dimension (largeur, longueur, hauteur)	100 * 50 * 75 cm.
			Poids	18,6 kg
			Charge maximum autorisée	400 kg.
			Multifonctionnalité	Bureau d'étudiant, bureau de travail, table pour salle de conférence ou encore table à présentoir.
6	CONNECTEURS RJ45			Fiche Cat 6/Cat 5e Noir avec Blindage métallique
				Passe-fil et protection antitorsion, lankabel
				Réseau RJ45 modulaire
				Connecteur Plug Shielded avec insert aide à l'enfilage et protection anti coupure
7	ARMOIRE DE BRASSAGE 4U		Unité de hauteur	4 U
				Porte en verre de sécurité
				Rails galvanisés de 19"
			Matériau du cadre	Acier épaisseur de 2 mm
				Boîtier avec indice de protection IP20
				Panneaux arrière et latéraux faciles à enlever
				Porte avant verrouillable à poignée pivotante
				Deux ouvertures permettent le passage de câbles vers le haut ou vers le bas
				Fentes d'aération pour une circulation optimale de l'air Couleur : noir (RAL 9005)
			Dimensions	Profondeur : 600 mm Largeur : 600 mm Hauteur : 190 mm
8	SWITCH DLINK 24 PORTS			24 ports Gigabit 10/100/1000 Mbits/s
				Prise en charge des réseaux VLAN
				Fonction AutoSurveillance VLAN
				Fonction de diagnostic des câbles
				Fonctionnement silencieux, sans

				ventilateur	
				Amplificateur de signal	
				Injection PoE	
9	CABLE DE CONNECTION INTERNET LW-CAT6-SSTP 100M			cable réseau Cat.6 (cable d'installation) / longueur: 100m 4x2xAWG23/I CCA (solid)	
				Protection métallique de chaque paire de câbles (PIMF) et protection globale contre les interférences (S/FTP)	
				Supporte les Fréquences de 250 MHz	
10	ROUTEUR 4G LTE WIFI DLINK			D-Link Routeur 4G mobile WiFi N300 4G LTE	
				Module LTE/HSPA (Dual Mode) - Débit montant 50 Mbps, descendant 100 Mbps - 4 ports LAN 10/100Mbps	
11	SERVEUR HP ML 110G6 G6950, RAM 2GO, DD 250GO			Type de processeur	Intel Pentium G6950 2.8 GHz
				Mémoire en standard	1 Go de mémoire vive de type DDR3-SDRAM Prise en charge de 8 Go de mémoire vive DDR3-SDRAM (max.)
				Disque dur	Serial-ATA 3 Gbps 250 Go 7200 tpm (non enfichable à chaud)
				Connecteurs d'extension	PCI-e Gen 1, x1 (connecteur x4) pleine hauteur et demi-longueur ; logement 2 : PCI 32 bits/33 MHz à 3,3 V pleine hauteur et pleine longueur ; logement 3 : PCI-e Gen 1, x4 (connecteur x8) pleine hauteur et pleine longueur ; logement 4 : PCI-e Gen 2, x16 (connecteur x16) pleine hauteur et pleine longueur
				Carte Réseau	Gigabit LAN : Carte serveur PCI-Express Gigabit HP NC107i intégrée Connectique complète : Sortie VGA, portsclavier/souris, 8x USB 2.0 (4 à l'arrière, 2 à l'avant, 2 en interne) ... etc.
				Puissance d'alimentation	300 W non redondante Format Tour 4U
				Systèmes d'exploitation compatibles	Microsoft Windows Server ; Red Hat Enterprise Linux (RHEL) ; SUSE Linux Enterprise Server (SLES)
12	REGULATEUR DE TENSION ECUS POWER AVR STR MONO 20KVA			Modèle N	130 (-40%) 260 (+25%)
				Tension de sortie	220 V +- 2% Monophasée Facteur de puissance 1 Technologie Régulation Statique (Relais)
				Vitesse de régulation	500V/s
				Affichage des paramètres	Digital
				By-Pass Manuel	OUI (sur 20KVA)
				Régulation	Par micro-processeur
				Rendement	>= 97%
				Normes	CE, TUV, ISO9001
13	ONDULEUR APC BACK UPS 650VA			Couleur	Noir et Blanc
				Capacité de puissance de	390Watts / 650VA

			sortie	
			Puissance max. configurable	390Watts / 650VA
			Tension nominale de sortie	230V
			Fréquence de sortie (synchro avec le secteur)	50/60Hz +/- 3 Hz
			Fréquence de sortie (non synchro)	50/60 Hz +/-1 Hz
			Technologie	Line interactive
			Type de forme d'onde Sinusoïde	Approchée
			Connexions de sortie	(4) IEC 320 C13 (Batteries de secours) (1) IEC Jumpers (Batteries de secours)
			Temps de transfert 6ms typical	10ms maximum
			Tension d'Entrée Nominale	230V
			Fréquence d'entrée	45 - 65 Hz
			Type de connexion en entrée	IEC-320 C14
			Longueur du cordon	1.16mètres
			Plage de tension d'entrée	140 - 300V
			Intensité maximale du courant d'entrée	7.0A
14	CARTE GRAPHIQUE NVIDIA GEFORCE GT 610 2048MB		Vitesse mémoire (Gbps)	1.8
			Taille mémoire	1024 MB
			Interface mémoire	64-bit DDR3
			Bande passante max.	14.4
			Résolution numérique maximale	2560x1600
			Résolution VGA max.	2048x1536
			Connexion média	DVI-I VGA HDMI
15	FOURNITURE ET POSE D'UN PIQUET DE TERRE			
16	LOGICIEL MICROSOFT OFFICE ET PETITE ENTREPRISE 2013		Plate-forme	Windows 7 (32 Bit ou 64 Bit)
			Processeur requis	x86- ou x64-Prozessor min. 1 (GHz) et commandes SSE2
			Mémoire requise	1 GB RAM (32 Bit) 2 GB RAM (64 Bit) Espace disque dur requis 3 GB
			Carte graphique	DirectX10 et min. 1024 x 576
17	ANTIVIRUS KAPERSKY INTERNET SECURITY 1POSTE		Plate-forme	Windows 10 / 8 / 7, Mac OS X
			Support	Logiciel
			Dimensions du produit:	13,5 x 3,5 x 19 cm ; 132 g
			ASIN:	B072VLKBFD
			Nature de protection	worm, virus, malware, cyber-attack, intrusion
18	LOGICIEL MICROSOFT CORPORATION WINDOWS 7		Type de système d'exploitation	Windows
			Langue du logiciel	Français/ANGLAIS
			Compatibilité PC	64bits /32BITS
			Configuration	Recommandée
			Processeur	1GHz ou plus 64-bit (x64) 2 Go RAM 20 Go d'espace disque disponible
19	INSTALLATION ET PARAMETRAGE	Réinitialisation HDD et Formatage		

	D'UN POSTE DE TRAVAIL.	Partitionnement HDD. Mise à jour du BIOS Mise en place du Système d'exploitation Mise à jour du système d'exploitation	du		
20	INSTALLATION D'UN RESEAU LOCAL INTERNET: CABLAGE, INSTALLATION DES CARTES RESEAU, PARAMETRAGE DU GESTIONNAIRE RESEAU	Câblage. Sertissage Mise en place de l'architecture Fixation des baies Mise en place et configuration des serveurs Installation des routeur et switch Paramétrage des stations clientes	de		
21	INSTALLATION D'UN CLIMATISEUR POUR UNE HAUTEUR SUPERIEURE A 4 METRES	Fixation murale split interne et moteur externe.	du du		
22	INSTALLATION ET PARAMETRAGE D'UN LOGICIEL DE GESTION	Paramétrage TelNet, et de distant	de PC		



PIECE N° V : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

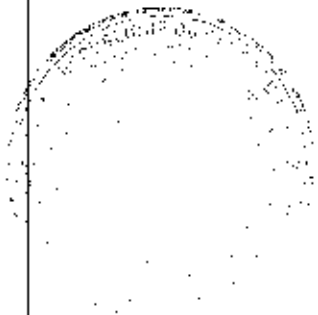
CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	DESCRIPTION DES FOURNITURES	Unité	PU en chiffres HTVA	PU en lettres
1	TELEVISEUR ECRAN PLAT NUMERIQUE LED SMART LG 49"	U		
2	MICKO-ORDINATEUR HP PRO 280G1 INTEL CORE PENTIUM 63250/3.2GHZ, RAM 4GO, DD 500GO, VGA, LECTEUR GRAVEUR DVD-RW, ECRAN 12" FREEDOS, 3 PORTS USB, RJ45	U		
3	SPLIT GREE 2,5 CV	U		
4	CHAISE VISITEUR ORANGE NOIR REF:CVC 70GW	U		
5	TABLE BUREAU EN POUDDRE DE BOIS COMPACTEE COULEUR MARRONCLAIR 100 X 50 CM (HIFA MEUBLES)	U		
6	CONNECTEURS RJ45	U		
7	ARMOIRE DE BRASSAGE 4U	U		
8	SWITCH DLINK 24 PORTS	U		
9	CABLE DE CONNECTION INTERNET L.W-CAT6-SSTP 100M	U		
10	ROUTEUR 4G LTE WIFI DLINK	U		
11	SERVEUR HP ML 110G6 G6950, RAM 2GO, DD 250GO	U		
12	REGULATEUR DE TENSION ECUS POWER AVR STR MONO 20KVA	U		
13	ONDULEUR APC BACK UPS 650VA	U		
14	CARTE GRAPHIQUE NVIDIA GEFORCE GT 610 2048MB	U		
15	FOURNITURE ET POSE D'UN PIQUET DE TERRE	U		
16	LOGICIEL MICROSOFT OFFICE ET PETITE ENTREPRISE 2013	U		
17	ANTIVIRUS KAPERSKY INTERNET SECURITY IPOSTE	U		
18	LOGICIEL MICROSOFT CORPORATION WINDOWS 7	U		
19	INSTALLATION ET PARAMETRAGE D'UN POSTE DE TRAVAIL	F		
20	INSTALLATION D'UN RESEAU LOCAL INTERNET : CABLAGE, INSTALLATION DES CARTES RESEAU, PARAMETRAGE DU GESTIONNAIRE RESEAU	F		
21	INSTALLATION D'UN CLIMATISEUR POUR UNE HAUTEUR SUPERIEURE A 4 METRES	F		
22	INSTALLATION ET PARAMETRAGE D'UN LOGICIEL DE GESTION	F		

Nom du Soumissionnaire. _____ [insérer le nom du Soumissionnaire]

Signature.....(Insérer la signature),

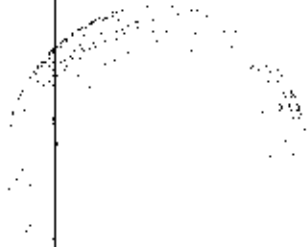
Date..... (Insérer la signature)



PIECE N° VI : CADRE DU DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF

CADRE DU DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	Références Mercuriale	Désignation	Unité	Qtité	P.U	P.T (HT)
1		TELEVISEUR ECRAN PLAT NUMERIQUE LED SMART LG 49"	U	01		
2		MICRO-ORDINATEUR HP PRO 280G1 INTEL CORE PENTIUM 63250/3.2GHZ, RAM 4GO, DD 500GO, VGA, LECTEUR GRAVEUR DVD-RW, ECRAN 12" FREEDOS, 3 PORTS USB, RJ45	U	07		
3		SPLIT GREE 2,5 CV	U	01		
4		CHAISE VISITEUR ORANGE NOIR REF:CVC 70GW	U	07		
5		TABLE BUREAU EN POUVRE DE BOIS COMPACTEE COULEUR MARRONCLAIR 100 X 50 CM (HIFA MEUBLES)	U	07		
6		CONNECTEURS RJ45	U	101		
7		ARMOIRE DE BRASSAGE 4U	U	01		
8		SWITCH DLINK 24 PORTS	U	01		
9		CABLE DE CONNEXION INTERNET L.W- CAT6-SSTP 100M	U	02		
10		ROUTEUR 4G LTE WIFI DLINK	U	01		
11		SERVEUR HP ML 110G6 G6950, RAM 2GO, DD 250GO	U	01		
12		REGULATEUR DE TENSION ECUS POWER AVR STR MONO 20KVA	U	01		
13		ONDULEUR APC BACK UPS 650VA	U	08		
14		CARTE GRAPHIQUE NVIDIA GEFORCE GT 610 2048MB	U	07		
15		FOURNITURE ET POSE D'UN PIQUET DE TERRE	U	01		
16		LOGICIEL MICROSOFT OFFICE ET PETITE ENTREPRISE 2013	U	07		
17		ANTIVIRUS KAPERSKY INTERNET SECURITY 1POSTE	U	08		
18		LOGICIEL MICROSOFT CORPORATION WINDOWS 7	U	07		
19		INSTALLATION ET PARAMETRAGE D'UN POSTE DE TRAVAIL	F	08		
20		INSTALLATION D'UN RESEAU LOCAL INTERNET : CABLAGE, INSTALLATION DES CARTES RESEAU, PARAMETRAGE DU GESTIONNAIRE RESEAU	F	03		
21		INSTALLATION D'UN CLIMATISEUR POUR UNE HAUTEUR SUPERIEURE A 4 METRES	F	01		
22		INSTALLATION ET PARAMETRAGE D'UN LOGICIEL DE GESTION	F	01		
Prix Hors Taxes						
TVA 19,25%						
(IR 2,2% ou 5,5%)						
NET A PAYER						
TTC						



PIECE N° VII : PROJET DE LETTRE COMMANDE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

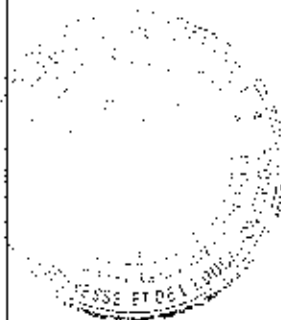
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE
L'EDUCATION CIVIQUECOMMISSION DE PASSATION
DES MARCHES**REPUBLIC OF CAMEROON**

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS
AND CIVIC EDUCATION

TENDER'S BOARD

**LETTRE-COMMANDE N°** LC/MINJEC/CPM/19

Passée après Demande de Cotation N° DC/MINJEC/CPM/19 du _____
pour l'acquisition du matériel informatique en vue de la mise en place d'une pépinière
d'entreprise « LAB-Jeune » au Centre Régional Multifonctionnel de Promotion des
Jeunes de Buea, Région du Sud-Ouest.

MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE**TITULAIRE :** *[indiquer le titulaire et son adresse complète]*

B.P: _____ à _____, Tel _____ Fax: _____

N°R.C: _____ A à _____

N° Contribuable: _____

N° Compte bancaire _____

OBJET : Acquisition du matériel informatique en vue de la mise en place d'une pépinière
d'entreprise « LAB-Jeune » au Centre Régional Multifonctionnel de Promotion des
Jeunes de Buea, Région du Sud-Ouest.

LIEU DE LIVRAISON : Le CMPJ régional de Buea**MONTANT EN F CFA**

TTC	
HTVA	
T.V.A. (19,25 %)	
AIR (2,2 ou 5,5%)	
Net à mandater	

DELAI DE LIVRAISON : *[A compléter en jours, semaines, mois ou années]***FINANCEMENT :** BIP MINJEC, EXERCICE 2019**IMPUTATION :** 53 26 347 01 33 00 03 2276

SOUSCRITE, LE

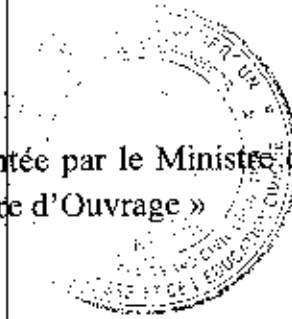
SIGNEF, LE

NOTIFIEE, LE

ENREGISTREE, LE

Entre :

La République du Cameroun, représentée par le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, ci-après dénommé, « Le Maître d'Ouvrage »



D'une part,

Et la société

B.P: _____ à _____ Tel _____ Fax : _____

N° R.C : _____ à _____

N° Contribuable : _____

Représentée par [indiquer le nom du Fournisseur, son adresse complète ainsi que le nom et la qualité du signataire habilité], ci-après dénommée, « Le Fournisseur »

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

PAGE ___ ET DERNIERE DE LA LETTRE-COMMANDE N° ___/LC/MINJEC/CPM/19 DU _____

PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N° _____/DC/MINJEC/CIPM/19 DU _____

AVEC LA SOCIETE : (Raison sociale et adresse de l'Entreprise)

POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE EN VUE DE LA MISE EN PLACE
D'UNE PEPINIERE D'ENTREPRISE « LAB-JEUNE » AU CENTRE REGIONAL
MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE BUEA, REGION DU SUD-
OUEST

MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE : _____ F CFA TTC
(_____) F CFA TOUTES TAXES COMPRISES

TTC	
HTVA	
T.V.A. (19,25 %)	
AIR (2,2 ou 5,5%)	
Net à mandater	

DELAI DE LIVRAISON :

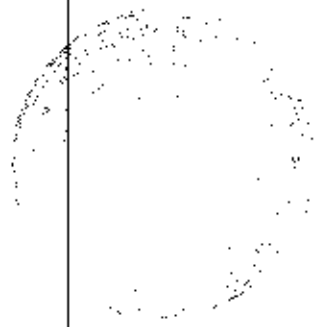
LUE ET ACCEPTEE
LE FOURNISSEUR

Yaoundé, le

SIGNEE LE MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

Yaoundé, le

ENREGISTREMENT



PIECE N^o VIII : MODELES DE PIECES

Sommaire

Annexe n° 1 : Modèle de soumission

Annexe n° 2 : Modèle de caution de soumission.

Annexe n° 3 : Modèle de cautionnement définitif.

Annexe n° 4 : Modèle de caution de retenue de garantie.

Annexe n° 5 : Tableau de comparaison des offres.

Annexe n° 6 : Grille d'évaluation.

Annexe n° 1 : Modèle de soumission

Je soussigné, [indiquer le nom et la qualité du signataire] représentant la société, l'entreprise ou le groupement..... dont le siège social est à inscrite au registre du commerce de sous le n°.....

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées au Dossier de Demande de Cotation.

N°..... [Rappeler l'objet de la Demande de Cotation]

- Me soumetts et m'engage à livrer les fournitures conformément au Dossier de Demande de Cotation, moyennant les prix que j'ai établi moi-même sur la base des bordereaux de prix et quantités, lesquels prix font ressortir le montant de l'offre à _____ (_____) F CFA Hors TVA, et à _____ (_____) F CFA Toutes Taxes Comprises.

- M'engage à livrer les fournitures dans un délai de _____ jours

- M'engage en outre à maintenir mon offre dans le délai jours [indiquer la durée de validité, en principe 90 jours] à compter de la date limite de remise des offres.

Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :

.....
.....

L'Administration se libérera des sommes dues par elle au titre de la présente lettre-commande en faisant donner crédit au compte n°..... ouvert au nom de..... auprès de la banque..... Agence de

Avant signature de la lettre-commande, la présente soumission acceptée par vous vaudra engagement entre nous.

Fait à le.....

Signature de.....

en qualité de

dûment autorisé à signer les soumissions

pour et au nom de

Annexe n° 2 : Modèle de caution de soumission

Adressée à [indiquer le Maître d'Ouvrage et son adresse], «le Maître d'Ouvrage »
Attendu que le Fournisseurci-dessous désignée « le soumissionnaire », a soumis son offre en date dupour [rappeler l'objet de la Demande de Cotation], ci-dessous désignée « l'offre », et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à [indiquer le montant] F CFA,

Nous [nom et adresse de la banque], représentée par [noms des signataires], ci-dessous désignée « la banque », déclarons garantir le paiement au Maître d'Ouvrage de la somme maximale de [indiquer le montant] F CFA, que la banque s'engage à régler intégralement au Maître d'Ouvrage, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire l'offre pendant la période de validité spécifiée par lui sur l'acte de soumission ;

ou

Si le soumissionnaire, s'étant vu notifier l'attribution du marché par le Maître d'Ouvrage pendant la période de validité :

- Manque à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire ;
- Manque à fournir ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif), comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le Maître d'Ouvrage soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande le Maître d'Ouvrage notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le Maître d'Ouvrage pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande du Maître d'Ouvrage tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque
à, le

[Signature de la banque]

Annexe n° 3 : Modèle de cautionnement définitif

Banque :

Référence de la Caution : N°

Adressée à [indiquer le Maître d'Ouvrage et son adresse] Cameroun, ci-dessous désigné " le Maître d'Ouvrage »

Attendu que [nom et adresse du fournisseur], ci-dessous désigné « le Fournisseur », s'est engagé, en exécution du marché désigné « le marché », à réaliser [indiquer la nature des travaux]

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que le Fournisseur remettra au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif, d'un montant égal à [indiquer le pourcentage compris entre 2 et 5 %] du montant de la tranche du marché correspondante, comme garantie de l'exécution de ses obligations de bonne fin conformément aux conditions du marché,

Attendu que nous avons convenu de donner au Fournisseur ce cautionnement, Nous [nom et adresse de banque], représentée par [noms des signataires], ci-dessous désignée « la banque », nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que le Fournisseur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels au titre du marché, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute somme jusqu'à concurrence de la somme [en chiffres et en lettres].

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu du présent cautionnement définitif et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

Le présent cautionnement définitif entre en vigueur dès sa signature et dès notification au Fournisseur, par le Maître d'Ouvrage, de l'approbation du marché. Elle sera libérée dans un délai de [indiquer le délai] à compter de la date de réception provisoire des travaux. Après cette date, la caution deviendra sans objet et devra nous être retournée sans demande expresse de notre part.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d'Ouvrage au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

Le présent cautionnement définitif est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque
à le.....

Annexe n° 4 : Modèle de caution de retenue de garantie

Banque :
Référence de la Caution : N°
Adressée [indiquer le Maître d'Ouvrage]
[Adresse du Maître d'Ouvrage]
ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage»

Attendu que [nom et adresse du fournisseur],

Ci-dessous désigné « le Fournisseur », s'est engagé, en exécution du marché, à réaliser les travaux de [indiquer l'objet des travaux]

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que la retenue de garantie fixée à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant du marché peut être remplacée par une caution solidaire,

Attendu que nous avons convenu de donner au Fournisseur cette caution,

Nous, [nom adresse de banque]
représentée par

[Noms des signataires], et ci-dessous désignée « la banque »,

Dès lors, nous affirmons par les présentes que nous nous portons garants et responsables à l'égard du Maître d'Ouvrage, au nom du Fournisseur, pour un montant maximum de [En chiffres et en lettre], correspondant à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant du marché.

[Nom et adresse de banque],

Et nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que le Fournisseur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels ou qu'il se trouve débiteur du Maître d'Ouvrage au titre du marché modifié le cas échéant par ses avenants, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute (s) somme (s) dans les limites du montant égal à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant cumulé des travaux figurant dans le décompte définitif, sans que le Maître d'Ouvrage ait à prouver ou à donner les raisons ni le motif de sa demande du montant de la somme indiquée ci-dessus.

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu de la présente garantie et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

La présente garantie entre en vigueur dès sa signature. Elle sera libérée dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception définitive des travaux, et sur mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d'Ouvrage au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque

à le

Annexe n° 6 : Grille d'évaluation
Critères éliminatoires

N°	Critères	Evaluation	
		Oui	Non
1	Absence de l'une des pièces du dossier administratif 48 h après ouverture des offres		
2	Absence de caution de soumission		
3	Fausse déclaration ou pièce falsifiée		
4	Absence des prospectus en couleur du fabricant avec toutes les descriptions détaillées des équipements proposés		
5	Absence d'un prix unitaire quantifié		
6	Non-respect d'au moins 10 OUI/13 des critères essentiels		
7	Non-conformité aux spécifications techniques de l'équipement (au moins 80%)		
8	Non-conformité des modèles des pièces		
9	Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années		

Critères essentiels

N°	CRITERES	Evaluation	
		OUI	NON
1	PRESENTATION DE L'OFFRE		
	Reliure, pièces rangées dans l'ordre prescrit Intercalaires en couleur		
2	REFERENCES GENERALES DE L'ENTREPRISE		
	Présentation de l'entreprise et organigramme. 01 Référence justifiée dans les prestations similaires sur les cinq dernières années (1 ^{ère} et dernière pages du marché + PV de réception) supérieur ou égale à 15 000 000 Fcfa 0 Référence justifiée dans les prestations similaires sur les cinq dernières années (1 ^{ère} et dernière pages du marché + PV de réception) supérieur ou égale à 10 000 000 Fcfa		
3	CAPACITE DE FINANCEMENT une attestation de capacité de financement délivrée par une banque de premier ordre supérieure ou égale à 20 000 000 (vingt millions)		
4	PLANNING ET DELAI		
	Planning de réalisation Délai de livraison		
5	SERVICE APRES-VENTE Engagement sur le service après-vente (délai		

	d'intervention inférieur à deux (02) semaines)			
	Disponibilité des pièces de rechange			
	Personnel technique (CV et diplôme légalisé d'au moins 02 Techniciens Niveau Bacc minimum			
6	PREUVES D'ACCEPTATION DES CONDITIONS DU MARCHÉ			
	CCAP complété, paraphé à chaque page, signé et cacheté sur la dernière page			
	Spécifications techniques proposées paraphées, signées et cachetées sur la dernière page			
TOTAL				13

Evaluation technique

N°	Nom des Fournitures	Éléments	Sous-éléments	Spécification techniques				
1	MICRO-ORDINATEUR HP PRO 280G1 INTEL CORE PENTIUM 63250/3.2GHZ.	Processeur et mémoire	Type de processeur	Intel Core 2 Quad Q9400 (mémoire cache L2 de 6 Mo, 3.2 GHz, FSB 1 333 MHz)				
			Mémoire en standard	DIMM HP 4 Go PC3-10600 (DDR3 1 333 MHz)				
		Lecteurs internes	Disque dur		500 Go			
				Lecteur	Gravure DVD-RW/CDRW			
		Carte réseau			Broadcom NetXtreme Gigabit Ethernet Plus PCIe			
				Accélérateur	Intel Graphics Media 4500 intégré ALC261 (tous les ports sont stéréo)			
		Système d'exploitation			FREEDOS			
					Alimentation	BTX 320 W PFC actif		
					Moniteur	LED rétroéclairé HP ProDisplay P19A, 19 pouces		
					Résolution native	SXGA (1 280 x 1 024 à 60 Hz)		
					Angle de visualisation Horizontal	HP ProDisplay P19A, 19 pouces		
					Connecteur d'entrée	VGA DVI		
					Écran	12 pouces		
		Caractéristiques système			Interface réseau	Carte réseau LAN 10/100		
Carte son interne	Audio haute définition intégrée avec codec Realtek							
Souris	Optique à molette deux boutons USB							
	3 PORTS USB, RJ45							
		Clavier	Standard HP USB					
2	TELEVISEUR		Dispositif d'affichage	(OLED / LCD) Full HD				

	ECRAN PLAT NUMERIQUE LED SMART LG 49"		Résolution	1920*1080		
			Sortie audio	(W) 10 W 2 Channel		
			Audio Codec	AC3 (Dolby Digital), EAC3, HE-AAC, AAC, MP2, MP3, PCM, DTS, DTS-HD, DTS Express, WMA		
			SE (Système d'exploitation)	webOS 3.5 SMART TV processeur Dual		
			Application mobile	(LG TV Plus)		
			Langage OSD	35 langues		
			Alimentation	(tension, Hz): Différent par région (100 ~ 240Vac 50- 60Hz)		
			Consommation en veille	0.5W		
3	SPLIT GREE 2,5 CV	Split mural	Puissance moteur	2 CV		
			Capacité de refroidissement	18000 (lit/h)		
			Type de réfrigérant	R22		
			Fonction anti-poussière	Oui		
			Mode Chaud & Froid	Oui		
			Dimension unité intérieur	270*785*198 mm		
			Dimension unité extérieur	540*710*255 mm		
			4	CHAISE VISITEUR ORANGE NOIR REF:CVC 70GW		Type de matériau
Couleur	Gris Noir Orange					
Hauteur de l'assise	46 cm					
Largeur de l'assise	48 cm					
Profondeur de l'assise	41 cm					
Poids Maximum Supporté	100 kg					
Poids de la chaise	4,2 kg					
5	TABLE BUREAU EN POUFRE DE BOIS COMPACTEE COULEUR					Structure de la table/bureau
			Plaque de la table/ bureau	Composé d'un panneau de particules de bois de 18 mm (classement E1)		
			Raie de clavier	Standart		
			Dimension (largeur, longueur, hauteur)	100 * 50 * 75 cm.		
			Poids	18,6 kg		
			Charge maximum autorisée	400 kg.		
			Multifonctionnalité	Bureau d'étudiant, bureau		

				de travail, table pour salle de conférence ou encore table à présentoir.		
6	CONNECTEURS RJ45			Fiche Cat 6/Cat 5e Noir avec Blindage métallique Passe-fil et protection antitorsion, Iankabel Réseau RJ45 modulaire Connecteur Plug Shielded avec insert aide à l'enfilage et protection anti coupure		
7	ARMOIRE DE BRASSAGE 4U			Unité de hauteur	4 U	
					Porte en verre de sécurité	
					Rails galvanisés de 19"	
				Matériau du cadre	Acier épaisseur de 2 mm	
					Boîtier avec indice de protection IP20	
					Panneaux arrière et latéraux faciles à enlever	
					Porte avant verrouillable à poignée pivotante	
					Deux ouvertures permettent le passage de câbles vers le haut ou vers le bas	
	Fentes d'aération pour une circulation optimale de l'air Couleur : noir (RAL 9005)					
	Dimensions	Profondeur : 600 mm Largeur : 600 mm Hauteur : 190 mm				
8	SWITCH DLINK 24 PORTS			24 ports Gigabit 10/100/1000 Mbps/s		
				Prise en charge des réseaux VLAN		
				Fonction AutoSurveillance VLAN		
				Fonction de diagnostic des câbles		
				Fonctionnement silencieux, sans ventilateur		
				Amplificateur de signal Injection PoE		
9	CABLE DE CONNECTION INTERNET LW-CAT6-SS'IP 100M			cable réseau Cat.6 (cable d'installation) / longueur: 100m 4x2xAWG23/1 CCA (solid)		
				Protection métallique de chaque paire de câbles (PIMF) et protection globale contre les interférences (S/FTP)		
				Supporte les Fréquences de 250 MHz		
10	ROUTEUR 4G LTE WIFI DLINK			D-Link Routeur 4G mobile WiFi N300 4G LTE		
				Module LTE/LISPA (Dual Mode) - Débit montant 50		

				Mbps, descendant 100 Mbps - 4 ports LAN 10/100Mbps		
11	SERVEUR HP ML 110G6 G6950, RAM 2GO, DD 250GO		Type de processeur	Intel Pentium G6950 2.8 GHz		
			Mémoire en standard	1 Go de mémoire vive de type DDR3-SDRAM Prise en charge de 8 Go de mémoire vive DDR3-SDRAM (max.)		
			Disque dur	Serial-ATA 3 Gbps 250 Go 7200 tpm (non enfichable à chaud)		
			Connecteurs d'extension	PCI-e Gen 1, x1 (connecteur x4) pleine hauteur et demi-longueur ; logement 2 : PCI 32 bits/33 MHz à 3,3 V pleine hauteur et pleine longueur ; logement 3 : PCI-e Gen 1, x4 (connecteur x8) pleine hauteur et pleine longueur ; logement 4 : PCI-e Gen 2, x16 (connecteur x16) pleine hauteur et pleine longueur		
			Carte Réseau	Gigabit LAN Carte serveur PCI-Express Gigabit HP NC107i intégrée Connectique complète : Sortie VGA, portsclavier/souris, 8x USB 2.0 (4 à l'arrière, 2 à l'avant, 2 en interne) ... etc.		
			Puissance d'alimentation	300 W non redondante		
				Format Tour 4U		
	Systèmes d'exploitation compatibles	Microsoft Windows Server ; Red Hat Enterprise Linux (RHEL) ; SUSE Linux Enterprise Server (SLES)				
12	REGULATEUR DE TENSION ECUS POWER AVR STR MONO 20KVA		Modèle N	130 (-40%) 260 (+25%)		
			Tension de sortie	220 V ± 2% Monophasée Facteur de puissance 1 Technologie Régulation Statique (Relais)		
			Vitesse de régulation	500V/s		
			Affichage des paramètres	Digital		
			By-Pass Manuel	OUI (sur 20KVA)		
			Régulation	Par micro-processeur		
			Rendement	>= 97%		
			Normes	CE, TUV, ISO9001		
13	ONDULEUR APC BACK UPS 650VA		Couleur	Noir et Blanc		
			Capacité de puissance de sortie	390Watts / 650VA		
			Puissance configurable max.	390Watts / 650VA		
			Tension nominale de	230V		

			sortie		
			Fréquence de sortie (synchro avec le secteur)	50/60Hz +/- 3 Hz	
			Fréquence de sortie (non synchro)	50/60 Hz +/-1 Hz	
			Technologie	Line interactive	
			Type de forme d'onde Sinusoïde	Approchée	
			Connexions de sortie	(4) IEC 320 C13 (Batteries de secours) (1) IEC Jumpers (Batteries de secours)	
			Temps de transfert 6ms typical	10ms maximum	
			Tension d'Entrée Nominale	230V	
			Fréquence d'entrée	45 - 65 Hz	
			Type de connexion en entrée	IEC-320 C14	
			Longueur du cordon	1.16mètres	
			Plage de tension d'entrée	140 - 300V	
			Intensité maximale du courant d'entrée	7.0A	
14	CARTE GRAPHIQUE NVIDIA GEFORCE GT 610 2048MB		Vitesse mémoire (Gbps)	1.8	
			Taille mémoire	1024 MB	
			Interface mémoire	64-bit DDR3	
			Bande passante max.	14.4	
			Résolution numérique maximale	2560x1600	
			Résolution VGA max.	2048x1536	
			Connexion média	DVI-I VGA HDMI	
15	FOURNITURE ET POSE D'UN PIQUET DE TERRE				
16	LOGICIEL MICROSOFT OFFICE ET PETITE ENTREPRISE 2013		Plate-forme	Windows 7 (32 Bit ou 64 Bit)	
			Processeur requis	x86- ou x64-Prozessor min. 1 (GHz) et commandes SSE2	
			Mémoire requise	1 GB RAM (32 Bit) 2 GB RAM (64 Bit) Espace disque dur requis 3 GB	
			Carte graphique	DirectX10 et min. 1024 x 576	
17	ANTIVIRUS KAPERSKY INTERNET SECURITY IPOSTE		Plate-forme	Windows 10 / 8 / 7, Mac OS X	
			Support	Logiciel	
			Dimensions du produit:	13,5 x 3,5 x 19 cm ; 132 g	
			ASIN:	B072VLKbfd	
			Nature de protection	worm, virus, malware, cyber-attack, intrusion	
18	LOGICIEL MICROSOFT CORPORATION WINDOWS 7		Type de système d'exploitation	Windows	
			Langue du logiciel	Français/ANGLAIS	
			Compatibilité PC	64bits /32BITS	

			Configuration	Recommandée		
			Processeur	1GHz ou plus 64-bit (x64) 2 Go RAM 20 Go d'espace disque disponible		
19	INSTALLATION ET PARAMETRAGE D'UN POSTE DE TRAVAIL	Réinitialisation HDD Formatage et Partitionnement HDD Mise à jour du BIOS Mise en place du Système d'exploitation Mise à jour du système d'exploitation				
20	INSTALLATION D'UN RESEAU LOCAL INTERNET: CABLAGE, INSTALLATION DES CARTES RESEAU, PARAMETRAGE DU GESTIONNAIR E RESEAU	Câblage, Sertissage Mise en place de l'architecture Fixation des baies Mise en place et configuration des serveurs Installation des routeur et switch Paramétrage des stations clientes				
21	INSTALLATION D'UN CLIMATISEUR POUR UNE HAUTEUR SUPERIEURE A 4 METRES	Fixation murale du split interne et du moteur externe.				
22	INSTALLATION ET PARAMETRAGE D'UN LOGICIEL DE GESTION	Paramétrage de TelNet, et de PC distant				



Liste des établissements bancaires, organismes financiers de 1^{er} ordre et compagnies d'assurance autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics

**ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AGRÉÉS ET HABILITÉS À ÉMETTRE DES CAUTIONS
DANS LE CADRE DES MARCHÉS PUBLICS AU CAMEROUN**

1. Afriland First Bank (FIRST BANK) B.P. 11 834, Yaoundé
2. Banque Atlantique Cameroun (BACM) B.P. 2 933, Douala
3. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME) B.P. 12 962, Yaoundé
4. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK) B.P. 600, Douala
5. Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) B.P. 1 925, Douala
6. Bank Of Africa Cameroun (BOA Cameroun) B.P. 4 593, Douala
7. Citibank Cameroun (CITIGROUP) B.P. 4 571, Douala
8. Commercial Bank-Cameroun (CBC) B.P. 4 004, Douala
9. Credit Communautaire d'Afrique – Bank (CCA-Bank) BP: 30 388 Yaoundé
10. Ecobank Cameroun (ECOBANK) B.P. 582, Douala
11. National Financial Credit-Bank (NFC-Bank) B.P. 6 578, Yaoundé
12. Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB-Cameroun) B.P. 300, Douala
13. Société Générale Cameroun (SGC) B.P. 4 042, Douala
14. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC) B.P. 1 784, Douala
15. Union Bank of Cameroon (UBC) B.P. 15 569, Douala
16. United Bank for Africa (UBA) B.P. 2 088, Douala

**COMPAGNIES D'ASSURANCE AGRÉÉES ET HABILITÉS À ÉMETTRE DES CAUTIONS
DANS LE CADRE DES MARCHÉS PUBLICS AU CAMEROUN**

17. Activa Assurances, B.P. 12 970, Douala
18. Area Assurances S.A, B.P. 1 531, Douala
19. Atlantique Assurances S.A, B.P. 2 933, Douala
20. Beneficial General Insurance S.A, B.P. 2 328, Douala
21. Chanas Assurances S.A, B.P. 109, Douala
22. CPA S.A, B.P. 54, Douala
23. Nsia Assurances S.A, B.P. 2 759, Douala
24. Pro Assur S.A, B.P. 5 963, Douala
25. SAAR S.A, B.P. 1 011, Douala
26. Saham Assurances S.A, B.P. 11 315, Douala
27. Zenithe Insurance S.A, B.P. 1 540, Douala